

► Fosse toutes eaux et fosse septique

> Vidange

La périodicité de vidange de la fosse toutes eaux doit être adaptée en fonction de la hauteur de boues, **qui ne doit pas dépasser 50 %** du volume utile (en moyenne tous les 4 à 5 ans) afin éviter le colmatage du dispositif aval de traitement.

La vidange doit être effectuée par **un organisme agréé par le Préfet**. L'entrepreneur ou l'organisme qui réalise la vidange est tenu de remettre à l'occupant ou au propriétaire un document comportant au minimum les indications suivantes : son nom ou sa raison sociale et son adresse, l'adresse de l'immeuble où est située l'installation dont la vidange a été réalisée, le nom de l'occupant ou du propriétaire, la date de vidange, les caractéristiques, la nature et la quantité de matières éliminées, le lieu où les matières de vidange sont transportées en vue de leur élimination.

 Ce document **devra être transmis au Service Public d'Assainissement Non Collectif dans les meilleurs délais.**

Conseils : éviter de vidanger pendant les périodes pluvieuses, enlever les dépôts accumulés au niveau du tube plongeant, remplir la fosse d'eau claire après la vidange, vérifier la corrosion des parties non immergées (équipements en béton).

► Bac dégraisseur

Nettoyage deux fois par an et vérifier la corrosion des parties immergées (ouvrages béton).

► Préfiltre (pouzzolane ou billes)

Rinçage à l'eau deux fois par an et vérifier la corrosion des équipements béton.
Renouvellement de la pouzzolane au bout de 5 à 6 lavages.

Conseils : le matériau filtrant doit être retirée complètement de la fosse pour un nettoyage complet.

► Filières de traitement agréées (mini-station, filtre compact)

Suivre les prescriptions du fabricant disponible sur le guide de l'utilisateur.

► Dispositif de traitement

Vérifier régulièrement par les regards le bon écoulement des eaux prétraitées et l'absence de colmatage des tuyaux d'épandage.

PREFET D'ILLE ET VILAINE

**Liste d'agrément d'entreprises réalisant des vidanges
et prenant en charge le transport et l'élimination des matières extraites
des installations d'assainissement non-collectif**

		Adresse	N° départemental d'agrément	Date de fin de validation de l'agrément
BAZOUGES LA PEROUSE	SARL MOTHAY Agriculture	Avenue d'Antrain – ZA de la Vallée	35-2011-00009	25 janvier 2021
BOURGBARRE	Société Assainissement Débouchages Services (ADS)	ZA Les Placis, 3 allée de la Jacaudais	35-2010-00074	3 décembre 2020
BOUSSAC (LA)	SARL HEUZE	La Rivière	35-2013-00002	22 mars 2023
BREAL /s MONTFORT	SAS ORIAD OUEST	54 rue de Montfort	35-2010-00115	21 mars 2021
CHERRUEIX	SARL JAN	24 rue du Lion d'Or	35-2012-00012	27 janvier 2022
CUGUEN	SARL LEMONNIER	La Massue	35-2012-00075	16 mars 2022
LIFFRE	SARL ACCER	12 rue Elsa Triolet	35-2011-00089	24 février 2022
LIFFRE	Etablissement HERVELEU Didier	La Baillé Bragard	35-2013-00001	27 mars 2023
LOURMAIS	ETA Christian MASSON	1 rue des Potiers	35-2012-00109	17 avril 2022
MAURE de BRETAGNE	ETA ERJA	La Lande du Chatelet	35-2012-00292	10 septembre 2022
MEILLAC	EURL LEHOUSSEL TP	La Ville Clerot	35-2011-00278	30 novembre 2021
MESSAC	Etablissement MERHAND	La Cour Bardoul	35-2011-00080	5 avril 2021
MONTREUIL / ILLE	Société 35 Assainissement	21 rue de Coubray	35-2011-00024	3 février 2021
NOUVOITOU	ACE	Fleurine	35-2011-00108	19 avril 2021
OSSE	Entreprise Patrick GUILLEUX	Le Feudon	35-2011-00311	20 décembre 2021
PLEUGUENEUC	ETA NIVOL	Les Touches Ferron	35-2011-00121	14 juin 2021
PLEURTUIT	Sté Emeraude Propreté Services Lanoë	Impasse du Clos de L'Ouche	35-2010-00443	12 mai 2021
RENNES	Société Service Hygiène Bâtiment Industriel et Rural (SHBIR)	11, rue de la Donelière	35-2010-00083	26 août 2020
RHEU (LE)	Société AVIPUR BRETAGNE	ZA du Chêne vert Impasse de Gérhoui	35-2010-00143	26 août 2020
ST ARMEL	Société SARP OUEST	ZA du Vallon – 3 rue Denis Papin	35-2010-00276	13 avril 2021
ST AUBIN DU CORMIER	SAS ALZEO ENVIRONNEMENT OUEST	ZI de Chedeville – rue des Monts d'Arrée	35-2010-00353	28 décembre 2020
ST JACQUES DE LA LANDE	Société SANI OUEST	ZA Mivoie – 2 rue Angela Duval	35-2011-00036	15 février 2021
ST MALO	Société Entreprise de Vidanges des Trois Villes	10 à 18 rue du Clos Baron – ZI Sud	35-2010-00084	28 décembre 2020
ST MALO	SEEGT	14 rue Claude Bernard – CS 41157	35-2011-00159	22 juin 2021
ST PERAN	Société Assainissement Brocéliande Débouchage (ABD)	9 rue Sainte Emerance	35-2010-00352	22 mars 2022
ST PERE MARC EN POULET	EARL LEROUX	La Planche	35-2010-00438	8 avril 2021
ST SENOUX	Société CLOSIER TP	Bréhac	35-2010-00094	26 août 2020
SENS DE BRETAGNE	ETA CORBES	Bourg Neuf	35-2011-00277	9 novembre 2021
TAILLIS	Société LEBLANC Environnement	ZA du Bas Pont	35-2010-00091	10 juin 2020
THORIGNE FOUILLARD	Société ARDEC	7 Allée Paul Gaudin	35-2011-00080	31 mars 2021
TRONCHET (LE)	GAEC du BRIGNOUX	Le Brignoux	35-2013-00003	24 mai 2023
VERN SUR SEICHE	Société ISS Hygiène Services	15, rue de Chantepie	35-2010-00107	26 août 2020
VILLAMEE	EURL GERMAIN	4 rue Jean de la Fontaine	35-2010-00354	22 février 2021